

Angers, le 31 août 2021

Education

Rentrée scolaire 2021 dans les collèges de Maine-et-Loire

Table des matières

La politique éducative du Département : une priorité de la majorité.....	3
Transport des élèves en situation de handicap.....	4
Les prévisions d'effectifs de la rentrée :.....	4
Budget	4
Préparation des organisations et des locaux à des règles sanitaires évolutives.....	4
Un plan d'investissement de 32 millions d'euros	5
Point sur les grands chantiers en cours	5
Un partenariat original et exemplaire avec la Ville d'Angers	6
Le projet de construction d'un nouveau collège public de Beaupréau	6
Économies d'énergie et transition énergétique.....	7
Accessibilité	7
Sécurisation.....	7
Travaux programmés.....	7

Équipements de cuisine	8
6 M€ pour l'extension-modernisation du collège Molière de Beaufort-en-Anjou	8
Extension de l'externat.....	9
Extension de la demi-pension	9
Modernisation de l'existant.....	9
Une maintenance assurée et amplifiée.....	10
« Place aux citoyens ! » : Action solidaire d'embellissement de l'espace public (co-pilotage DPI/DSOP).....	10
Une offre éducative, culturelle et sportive pour les collégiens	11
Une proposition complète pour la rentrée, 29 itinéraires	11
La lutte contre le harcèlement et le décrochage scolaire au cœur de l'offre éducative	11
« 1,2,3 : projets ! », un concours d'initiatives collégiennes.....	12

La politique éducative du Département : une priorité de la majorité

La rentrée 2021 a lieu cette année encore dans un contexte sanitaire particulier avec l'application d'un nouveau protocole élaboré en juillet dernier par le Ministère de l'Education nationale. Quatre niveaux d'alerte ont été définis et vont dicter l'organisation des cours, mais également de la vie au sein des établissements.

Tous les acteurs concernés, équipes de direction, corps professoral et agents du Département pour les collèges publics qui sont désormais habitués à travailler dans un mode singulier dit « dégradé », font preuve de réactivité et d'agilité.

C'est une garantie de sécurité pour les familles et de maintien d'un certain niveau de performance, quelles que soient les circonstances, pour les apprentissages.

Dans le domaine de l'éducation, cette année voit plus particulièrement la concrétisation des engagements de la collectivité **en matière d'investissements**. Le projet le plus emblématique à ce titre est de toute évidence la **reconstruction du collège Les Roches à Durtal** dont le chantier est précisément livré en cette rentrée 2021. Seuls les logements de fonction resteront à reconstruire pour parachever ce projet de près de 13 M€ qui offre aux jeunes un établissement moderne, répondant aux normes HQE, parfaitement intégré à son environnement. L'importance de cette opération ne saurait occulter :

- L'extension des espaces de restauration des collèges **Paul Eluard** (Gennes-Val-de-Loire, fin en janvier 2021), et **Jacques Prévert** (Châteauneuf-sur-Sarthe, fin en septembre 2021)
- Les travaux de modernisation du collège **Camille Claudel**, à Val-d'Erdre-Auxence (Le Louroux-Béconnais) où 6 M€ sont investis (travaux en cours)
- L'extension du collège **Molière** à Beaufort-en-Anjou (6 M€), dont les travaux ont démarré cet été

Le Département ne fait pas que concentrer son attention sur le bâti : il agit également pour donner aux collégiens les meilleures conditions pour un **apprentissage performant**. Le plan numérique 2030 est en cours et verra progressivement tous les collèges administrés à distance par un réseau central. Il sera ainsi plus performant et plus sécurisé, permettant en outre des interventions en télémaintenance. Les efforts en matière d'investissement informatique vont se poursuivre et s'intensifier, en particulier pour l'installation du Wifi dans les établissements, la centralisation du réseau ou le renouvellement du matériel.

Malgré le contexte incertain lié à la crise sanitaire qui perdure, la collectivité a continué à enrichir son offre citoyenne, culturelle et sportive en direction des collégiens. Les itinéraires éducatifs proposés sont au nombre de 29 avec plusieurs nouveautés : « En Forme au collège », « Les réseaux sociaux, nouvelle source d'informations », « La musique à la cour du Roi René » et « Le manuscrit au Moyen-Âge ».

Par ailleurs, le Département reste très attentif aux prospectives démographiques qui servent de base à toute réflexion en matière de définition de la carte scolaire et d'investissement :

- 2019 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle sectorisation décidée par l'assemblée départementale
- 2020 et 2021 sont des années de stabilisation et d'observation pour envisager si nécessaire les ajustements que les circonstances imposeraient

Transport des élèves en situation de handicap

En dernier lieu, **le Département assume la charge du transport des élèves en situation de handicap**. À ce titre, ce sont **614 élèves** qui bénéficieront de ce service en 2021/2022 grâce à la mise en place de 181 circuits spécifiques et le versement de près de 1 168 allocations. Certains ajustements pourront être apportés à cette organisation durant le mois de septembre. Ces circuits dédiés représentent une dépense de près de **2,5 M€**.

Les prévisions d'effectifs de la rentrée :

Chiffres clés

Collèges publics :

- Effectifs prévisionnels en **2021/2022 : 22 567** (chiffres Éducation nationale juillet 2021)
 - Pour mémoire, effectifs 2020/2021 : 22 666

Collèges privés :

- Effectifs prévisionnels **2021/2022 : 20 888** (chiffres DDEC aout 2021)
 - Pour mémoire, effectifs 2020/2021: 20 704

Budget

Le compte administratif du Département consacré à l'éducation en 2020 était proche de **55 M€**, soit **1 020 € par collégien**.

Cette forte augmentation est essentiellement due à l'effort d'investissement qui a progressé de plus de **8 M€**. C'est ainsi que 18,5 M€ ont été consacrés aux travaux, aux équipements des collèges publics ainsi qu'au développement des accès et outils numériques pour l'ensemble des établissements.

Le Département verse également aux collèges une dotation annuelle de fonctionnement qui s'est élevée à 17,1 M€ en 2020 (4,16 M€ pour les collèges publics et 12,97 M€ pour les collèges privés). D'autre part, il rembourse aux établissements la location des équipements sportifs (1,3 M€ en 2020).

Par ailleurs plus de 400 agents (cuisiniers, agents d'entretien...) sont mis à disposition pour un montant de près de **16 M€**.

Préparation des organisations et des locaux à des règles sanitaires évolutives

Depuis le début de la crise sanitaire, plusieurs rencontres ont été orchestrées avec le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale et avec les représentants des chefs d'établissement pour travailler ensemble à la déclinaison des différents protocoles et aux conditions nécessaires de leur mise en œuvre. Ainsi, le Département a soutenu les responsables d'établissement avec la préparation de différents supports pour les accompagner sur les protocoles de nettoyage et sur la restauration, avec le souci premier de garantir **la sécurité des usagers mais également celle des personnels départementaux impliqués sur le terrain**. Le Département via la DEJS (Direction éducation, jeunesse et sports) a relayé auprès des agents les deux campagnes de vaccination destinées aux plus de 55 ans sur les sites de Cholet puis d'Angers.

Tous les efforts déployés ont ainsi permis de rôder les nouvelles organisations et d'ancrer les bonnes pratiques. En effet, l'application des différents protocoles sanitaires a contraint les équipes à s'adapter et se réorganiser en permanence.

Bien que variable d'un établissement à l'autre, une bonne application des protocoles a été globalement constatée, tant en restauration qu'au service général. Si l'observation faite a montré le professionnalisme et l'engagement de tous, elle a aussi révélé, en certaines circonstances, un équilibre fragile. C'est pourquoi **le Département a intensifié ses efforts pour répondre de manière plus soutenue aux demandes de remplacements.**

Concrètement, une enveloppe budgétaire a été réservée à cette effet, majorée en 2020 et encore revue à la hausse en 2021. Ainsi, la collectivité a apporté, quand cela s'avérait nécessaire, son soutien aux différentes équipes (passage du temps de travail de certains contrats aidés à 100%, augmentation de la présence des contractuels via des heures supplémentaires, postes en renfort...).

Le recours à des associations intermédiaires pour quelques heures par jour, notamment en restauration à Angers et Cholet, a également été opéré pour apporter un appui à certaines équipes. Toutefois, les renforts proposés ne peuvent totalement couvrir les demandes formulées par les responsables d'établissement. C'est pourquoi il est important de rappeler combien il est nécessaire d'adapter les services pour répondre prioritairement aux règles sanitaires primordiales afin de contrer le virus. Le positionnement de ces renforts n'a pas vocation à perdurer.

Chiffres clés en 2020-2021

- Plus de 5 500 masques en tissus fournis aux Personnels techniques des collèges (PTC) dans le courant de l'année scolaire
- Près de 100 000 masques chirurgicaux mis également à la disposition des PTC
- 1,1 M€ engagés pour les remplacements et renforts dans les collèges depuis janvier 2021
- Seule une vingtaine de cas de Covid recensés parmi les PTC (environ 3% de l'ensemble des personnels)
- 4 restaurations collectives fermées quelques jours
- 12 M€ sur la période 2017/2021 dont 7 M€ d'équipements
- 1 200 PC déployés dans les collèges publics et privés en 2020-2021

Un plan d'investissement de 32 millions d'euros

Point sur les grands chantiers en cours

Il est à noter en préambule que malgré le contexte économique défavorable dû à la crise sanitaire, avec des entreprises en sous-effectifs ou en rupture d'approvisionnement, **les chantiers prévus au projet politique Anjou 2021 se sont majoritairement déroulés dans le respect des délais annoncés** moyennant quelques ajustements des plannings et de leur organisation générale.

Il s'agit d'opérations répondant à l'évolution et l'amélioration des fonctionnalités des établissements, améliorant le cadre de vie des collégiens et les conditions de travail des usagers ainsi que la pérennité du patrimoine. Une assistance à maîtrise d'ouvrage HQE (Haute qualité environnementale) est prévue systématiquement, allant jusqu'à la certification pour l'opération Camille Claudel.

Des travaux sont en cours :

- Au collège **Jacques Prévert à Châteauneuf-sur-Sarthe**, pour son extension et la modernisation de sa demi-pension (3,2 M€). Leur livraison est prévue pour septembre 2021.
- Au collège **Paul Eluard, à Gennes-Val-de-Loire**, pour l'agrandissement de sa demi-pension (2,5 M€). Les locaux ont été livrés en janvier 2021.
- Au collège **Les Roches à Durtal**, où la plus grosse opération de notre plan pluriannuel a démarré début 2020, dans le cadre d'un marché public global de performance (12,8 M€). Les nouveaux locaux seront livrés pour la rentrée de 2021 et les logements de fonction en janvier 2022.
- Au collège **Camille Claudel** à Val-d'Erdre-Auxence, depuis le printemps 2020, pour son extension (6 M€) dont la livraison s'effectuera fin 2022.
- Au collège **Molière** à Beaufort-en-Anjou, démarrage des travaux été 2021, pour son extension (6 M€) dont la livraison s'effectuera à l'été 2023.
- Au collège **Georges Pompidou** à Champtoceaux (2 M€) pour l'isolation thermique des bâtiments par l'extérieur qui s'achèvera début 2022. Il s'agit d'un projet phare du plan pluriannuel d'investissement visant à réaliser des économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Un partenariat original et exemplaire avec la Ville d'Angers

A l'issue de l'étude de sectorisation menée sur l'ensemble du territoire départemental en 2017-2018, il est apparu une surcapacité globale d'accueil sur Angers, interrogeant sur l'opportunité de réhabiliter ou fermer les collèges **Jean Vilar** (quartier La Roseraie) et **Jean Lurçat** (quartier Monplaisir).

Dans ce contexte, la Ville ayant signifié son attachement au maintien en service des deux collèges, notamment au regard de ses grands projets de renouvellement urbain en particulier dans le quartier Monplaisir, **le Département et la Ville d'Angers sont convenus d'un partenariat exemplaire, financier et opérationnel, visant à pérenniser les deux établissements, aux termes d'une convention cadre.**

Ce partenariat se traduira également par la signature d'une convention particulière pour chacun des deux collèges. **Celle concernant le collège Jean Lurçat est d'ores et déjà finalisée.** Les études vont prochainement démarrer. La Ville s'est engagée à apporter un soutien à hauteur de 50 % du montant prévisionnel hors taxes des travaux. La convention particulière est en cours d'élaboration pour le collège **Jean Vilar**.

Le projet de construction d'un nouveau collège public de Beaupréau

Conformément à ce qui a été décidé et annoncé, les études démographiques et techniques sont lancées en suivant ainsi un planning prévisionnel parfaitement respecté. L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), qui accompagnera le Département pour ce projet, a été retenu.

L'étude porte sur un collège pouvant accueillir 350 élèves avec 12 niveaux et classes. Le budget global est estimé à **14 M€ TTC**. Cette opération sera réalisée sous la forme d'un marché public global de performance, incluant la conception et la réalisation pour une part et la maintenance et l'exploitation pendant une durée de trois ans après réception d'autre part.

Ce projet de collège va désormais faire l'objet de réunions de concertations et d'échanges avec l'ensemble des élus du secteur géographique concerné. La Région sera elle aussi associée à cette réflexion globale. L'objectif étant de prendre en compte tous les éléments permettant d'arriver à une décision portée et assumée par ces mêmes élus.

Économies d'énergie et transition énergétique

La préservation de l'environnement étant l'une des grandes priorités du Département, ce dernier a entrepris de transformer le mode de chauffage des établissements au profit d'énergies plus « propres ».

Une nouvelle expérience a été conduite avec l'installation d'un chauffage par géothermie au collège **Camille Claudel** en remplacement du fioul à l'été 2020. Cette solution représente un investissement pour la collectivité de plus de 450 000 €, qui se traduit par une diminution des émissions de gaz à effet de serre de près de 80 %.

Ce collège est le premier à être équipé d'un tel système et constitue l'un des projets les plus importants de géothermie sur sonde du Maine-et-Loire. Le retour d'expérience de ce nouvel équipement permettra de définir des projets similaires dans les années à venir. Il est donc précurseur.

Par ailleurs, les chaufferies de trois établissements ont fait l'objet de travaux importants cet été :

- Collège **Jean Rostand** à Trélazé (220 000 €)
- Collège **Lucien Millet** à Doué-en-Anjou (270 000 €)
- Collège **Châteaucoin** à Baugé-en-Anjou (160 000 €)

Les gains attendus sont de l'ordre de 10 % de la facture énergétique du collège.

Accessibilité

Mise en conformité progressive pour l'accessibilité :

- 2019 : 8 collèges
- 2020 : 11 collèges
- 2021 : 11 collèges

850 000 € sont alloués à cette opération en 2021 et environ 4 400 points sont traités.

Sécurisation

Les travaux de sécurisation dans le cadre du PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) se poursuivent cette année avec 23 collèges concernés en 2021 pour 270 000 €.

Travaux programmés

L'été est traditionnellement l'occasion de réaliser d'importants travaux dans les établissements. Cette année, plus d'une cinquantaine d'opérations a été réalisée pour un budget dépassant les 1,6 M€. Ces travaux permettent d'améliorer le fonctionnement des établissements et le cadre de vie des collégiens.

Par exemple :

- La réfection de la ventilation du collège de l'**Aubance** à Brissac-Quincé pour 155 000 €
- La construction d'un préau au collège **Delessert** à Saumur pour 240 000 €
- La restructuration des espaces verts au collège **Debussy** à Angers pour 170 000 €
- Une dizaine d'opérations de valorisation des espaces verts des collèges (installations de ruches, éco-pâturage, plantations, entourages d'arbres...)

Équipements de cuisine

La livraison, entre l'été et l'automne 2021, d'une trentaine de nouveaux équipements de cuisine (fours, friteuses...) pour un montant de l'ordre de 450 000 € est prévue.

Chiffres clés

- Cinq opérations majeures du projet politique Anjou 2021 en cours de réalisation pour un budget global de plus de 32 M€
- Trois modernisations de chaufferie à l'été 2021 pour plus de 650 000 €
- 23 collèges concernés par des travaux de sécurisation pour 270 000 €
- Démarrage des travaux d'accessibilité pour 11 collèges supplémentaires et 850 000 €
- Plus d'une cinquantaine d'opérations de travaux programmée pour plus de 1,6 M€. La livraison d'une trentaine de nouveaux équipements de cuisine pour 450 000 €

6 M€ pour l'extension-modernisation du collège Molière de Beaufort-en-Anjou



Crédit photo : Cabinet Magnum

L'opération, confiée au cabinet nantais Magnum, s'inscrit dans le cadre d'une démarche haute qualité environnementale. Ce chantier, d'un montant prévisionnel de 6 M€, est actuellement en phase de démarrage des travaux.

Le projet s'articule autour de deux extensions et de la modernisation / réhabilitation de certains locaux afin d'atteindre une capacité d'accueil de 720 élèves.

Le collège Molière date de 1969 et a connu plusieurs chantiers d'agrandissement ou d'amélioration. Il en résulte des bâtiments au style disparate. La volonté de l'architecte est de redonner de l'unité architecturale à l'ensemble, en s'inspirant du patrimoine Beaufortin.

Les pignons et les rez-de-chaussée seront habillés de bois pour donner cette unité architecturale recherchée. Le parvis sera mis en valeur et une implantation du nouveau bâtiment en « V », comme des ailes, permettra de donner une lumière naturelle à tous les espaces, apportant également de la légèreté au bâti. Le chantier s'accompagnera d'une rénovation énergétique des bâtiments historiques. L'opération se décline en plusieurs axes forts.

Extension de l'externat

Un nouveau bâtiment en R+2 relié à l'existant par une cage d'escalier principale sera créé afin de faciliter les flux des élèves et du personnel. Il sera divisé en deux ailes ouvertes sur un patio permettant un apport solaire de l'existant vers le sud via une verrière.

L'aile est accueillera :

- Au RDC : un espace sanitaires et les locaux d'infirmierie
- Au R+1 : la salle des professeurs
- Au R+2 : une salle de musique et une salle d'arts plastiques avec sa réserve

L'aile ouest accueillera :

- Au RDC : deux salles banalisées et un espace de vie scolaire (surveillants et CPE)
- Au R+1 : deux salles banalisées
- Au R+2 : deux salles banalisées

Extension de la demi-pension

La salle à manger sera agrandie par la création d'une surface d'environ 80 m² afin de répondre aux exigences d'accueil des demi-pensionnaires.

Modernisation de l'existant

Les locaux existants seront réorganisés et modernisés ainsi :

- Agrandissement du CDI par récupération de l'ancienne salle des professeurs
- Aménagement d'un espace accueil familles dans l'ancienne infirmerie (trois bureaux)
- Récupération d'une salle de classe comme salle de permanence
- Isolation par l'extérieur de l'aile Nord de l'externat
- Remplacement des menuiseries extérieures de l'aile Nord
- Espaces extérieurs : Démolition des modulaires salles de classe (Bâtiment C)
- Agrandissement du préau (environ 80 m²) et couverture de certaines parties actuellement non couvertes
- Construction d'un abri à vélos neuf à l'entrée du collège après démolition de l'existant
- Création d'un espace sanitaires filles/garçons dans l'espace d'attente vers la demi-pension

Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2021 et la livraison à la rentrée scolaire 2023.

Un renouvellement d'équipements complètera les investissements immobiliers.

Une maintenance assurée et amplifiée

La maintenance a été assurée dans les collèges du Département malgré la complexité d'approvisionnement en fourniture due à la pandémie.

Nous constatons une amplification significative de son action avec **3 534 interventions réalisées** dont **886 interventions de type maintenance préventive**. Les périodes de fermetures totales ou partielles des établissements ont largement contribué à simplifier les conditions d'intervention dans les espaces habituellement très utilisés.

Pour l'année scolaire 2020-2021, la performance de délai de traitement des interventions de dépannage de 25 jours en moyenne a été atteinte.

À l'issue de cette période particulièrement contraignante pour les élèves, nous avons été sollicités depuis le 1^{er} janvier 2021 sur 208 interventions suite à des dégradations pour une moyenne annuelle de 90 interventions habituellement.

« Place aux citoyens ! » : Action solidaire d'embellissement de l'espace public

La participation citoyenne se met en marche au collège Joachim du Bellay à Cholet pour embellir l'ascenseur extérieur inauguré le 19 mars dernier. C'est ainsi que 14 collégiennes et collégiens ont choisi l'artiste Alain Guilloteau-AL1 pour réaliser une fresque dans leur établissement qui sera dévoilée le 2 septembre 2021.



Crédit photo : Direction de la Communication Département 49

Les actions des sensibilisations des élèves à leur environnement de travail se poursuivront en proposant aux établissements les plus touchés par les dégradations.

En 2019, une action similaire a été menée avec une équipe de direction et nous constatons aujourd'hui une diminution des dégradations :

- 18 en 2019
- 6 en 2020
- 2 en 2021

Une offre éducative, culturelle et sportive pour les collégiens



Le Département a la volonté de préparer les collégiens d'aujourd'hui à être des citoyens responsables et conscients des grands enjeux de société qui se jouent actuellement. À ce titre, plusieurs itinéraires éducatifs ont été créés au profit des collégiens et des enseignants qui les accompagnent.

16 itinéraires éducatifs ont un label « citoyen » et sont entièrement gratuits (l'inscription aux autres itinéraires coûte au collège 300 € par classe inscrite).

Pour chaque itinéraire, deux transports sont pris en charge par classe et par an par le Département.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 septembre 2021.

Une proposition complète pour la rentrée, 29 itinéraires

Quatre nouveaux itinéraires sont proposés alors que deux s'arrêtent (« Sur ses mots », « Et demain l'Europe ») :

- « **En forme au collège** », qui lutte contre la sédentarité des collégiens et encourage les bons réflexes alimentaires (en partenariat avec le Comité de Sports pour Tous et l'association de diététiciens Du Pain sur la Planche, proposé par le Département via sa Direction éducation, jeunesse et sports)
- « **Les réseaux sociaux, nouvelle source d'info** », qui encourage les adolescents à créer du contenu informatif de qualité sur les réseaux sociaux, (en partenariat avec le réseau Canopé et l'association Report'cité, proposé par le Département via sa Direction éducation, jeunesse et sports)
- « **La musique à la cour du Roi René** » (en partenariat avec le Château d'Angers, proposé par le Département via Archives départementales)
- « **Le manuscrit au Moyen Âge** » (proposé par le Département via les Archives départementales)

La lutte contre le harcèlement et le décrochage scolaire au cœur de l'offre éducative

Jeanne Behre-Robinson, membre de la commission Réussite éducative et sportive, sera en charge des problématiques liées au décrochage scolaire. Pour cette dernière, « *Il s'agit d'une thématique qui touche beaucoup de familles, et qui s'est aggravée avec le contexte sanitaire des mois derniers. L'enjeu est collectif et tous les acteurs doivent se mobiliser sur cette question* ».

Afin d'accompagner les établissements dans la lutte contre le harcèlement scolaire, le Département propose pour la première fois cette année plusieurs représentations du spectacle « Mouton Noir ». Il est proposé par la Compagnie Piment Langue d'Oiseau et programmé en 2021 au festival « Très Tôt en Scène ».

Plusieurs places sont encore disponibles pour aller voir ce spectacle, dont le coût de la représentation sera offert aux classes volontaires. Véronique Maillet sera la conseillère déléguée en charge de la prévention et de la lutte contre le harcèlement scolaire.

« 1,2,3 : projets ! », un concours d'initiatives collégiennes

Depuis 2019, le concours « 1, 2, 3 : projets ! » récompense chaque année, via un scrutin participatif, Dix groupes de collégiens qui s'engagent dans leur établissement pour défendre un projet solidaire, écologique, culturel ou sportif.

En 2021, c'est le club tricot du collège Les Fontaines (Bellevigne-en-Layon) qui a remporté ce concours avec le projet solidaire « Graines de sourires, vite à vos aiguilles ! », en faveur d'enfants du Haut Atlas Marocain.

Les établissements sont invités dès la rentrée à se saisir de ce dispositif pour en faire profiter les élèves les plus motivés (délégués notamment).

Chiffres clés

- 29 itinéraires éducatifs dont 16 labellisés « citoyens » et gratuits
- 300 € : le coût d'un itinéraire payant pour une classe
- Deux transports offerts par classe et par itinéraire
- Une offre ouverte à 175 groupes en 2021-2022
- 10 541 collégiens ont bénéficié de l'offre éducative départementale (itinéraires, collège au cinéma, autres projets...) en 2020-2021

Contact presse :

Fabrice Gasdon, f.gasdon@maine-et-loire.fr Tél. : 02 41 81 48 12/ 06 07 37 85 18